

Les effectifs de l'industrie des boissons en baisse depuis 2007 malgré une situation économique favorable

Chiffres clés



- **226 établissements en 2015**
- **1 600 salariés en 2015**
- **740 intérimaires en 2015**
- **- 8,9 % de salariés entre 2007 et 2017**
- **+ 4,1 % de valeur ajoutée entre 2013 et 2016**
- **21,5 % de CDI dans les embauches en 2017**

En 2015, environ 1 600 salariés travaillent pour l'industrie des boissons en Bourgogne-Franche-Comté. Ce secteur représente 6,4 % de l'emploi des IAA, une part proche de celle de la France (7,1 % des IAA). À cela s'ajoutent un peu moins de 100 emplois intérimaires. Les établissements de la région sont de taille réduite : 7,2 salariés en moyenne dans 226 établissements. Seuls 10 établissements comptent plus de 50 salariés. Le secteur est celui qui emploie le plus de cadres (13,2 % des salariés) et de professions intermédiaires (25,5 %).

Cette industrie ne comprend pas l'ensemble des produits de la filière viticole. Forte d'appellations renommées cette production reste faite en quantités limitées au sein des domaines. Beaucoup de producteurs relèvent du secteur de l'agriculture ou pour certains du commerce de gros et non des IAA.

La production de boissons alcoolisées très présente dans la région

La production de vin (vinification et vins effervescents) est le premier employeur du secteur régional. Près d'un millier d'employés y travaillent, soit près de 60 % des salariés de l'industrie des boissons. En France, cette part est inférieure à 40 %. Ils sont surtout présents dans les zones géographiques d'appellation viticoles de Bourgogne et du Jura. De même, la production de boissons alcoolisées distillées emploie plus de 30 % des salariés du secteur contre 20 % en France. Quelques grands noms de la distillation présents dans la région expliquent cette part élevée, en particulier dans l'arrondissement de Beaune.

Plus de 50 établissements de fabrication de bière existe dans la région mais ce sous-secteur emploie très peu de salariés (micro-brasserie). À l'inverse, bien que seuls sept établissements de production de boissons rafraîchissantes (non alcoolisées, aromatisées, sirop de fruits...) existent

dans la région, ils emploient près de 120 personnes.

Un secteur moins dynamique qu'au niveau national

Les entreprises mono ou quasi-mono régionales (cf. sources et méthodes) de l'industrie des boissons créent 12 % de la valeur ajoutée régionale des IAA. La productivité y est relativement élevée. La productivité médiane des entreprises régionales dépasse de 10 % celles de leurs homologues nationales. La part des entreprises régionales en difficulté dans ce secteur est plus faible dans la région qu'en France. Comme au niveau national, ce sont surtout des entreprises de petite taille pour le secteur.

La valeur ajoutée de l'industrie des boissons augmente légèrement entre 2013 et 2016, alors qu'elle est beaucoup plus dynamique au niveau national. Dans la région, les secteurs des vins et des bières portent cette évolution. Au niveau national, le secteur des vins se replie alors que la fabrication de boissons rafraîchissantes explique la quasi-totalité de l'accroissement de la valeur ajoutée.

Le résultat d'exploitation des entreprises de la région augmente comme au niveau national (environ +20 %), en raison d'une masse salariale qui diminue. Les investissements des entreprises françaises ont augmenté beaucoup plus rapidement entre 2013 et 2016 qu'en Bourgogne-Franche-Comté.

Forte baisse du nombre de salariés depuis 2007

Depuis 2007, le nombre de salariés dans la région a baissé de quasiment 9 %, quand en France, l'effectif de l'industrie des boissons est resté presque stable. La quasi-totalité de cette baisse a eu lieu avant 2013. Durant cette période les effectifs ont également baissé au niveau national mais ils se sont ensuite redressés après 2013.

Dans la région les principales baisses d'effectifs concernent la vinification et la production de boissons distillées, aussi bien avant 2013 qu'après jusqu'en 2017, notamment en raison de forte diminution de l'emploi dans de grands groupes. Si l'emploi salarié dans la production de vin effervescent baisse également dans un premier temps, il se redresse nettement après 2013 (+16,3 %) ce qui permet d'endiguer la baisse régionale. La dynamique de création d'entreprises de fabrication de bière fait plus que doubler les effectifs de ce petit secteur.

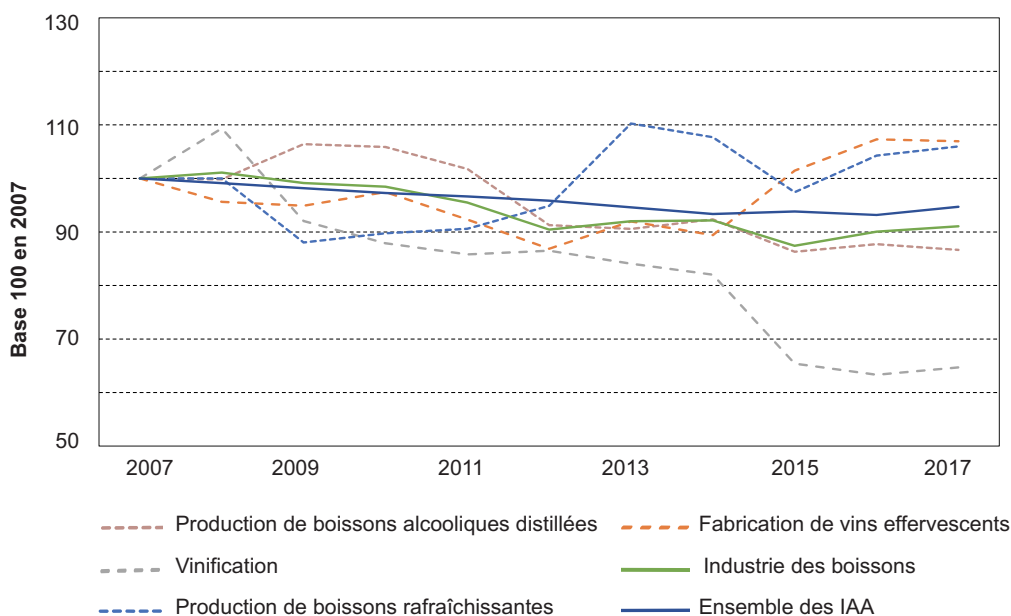
Un recours accru aux contrats à durée déterminée de courte durée

Le secteur de la fabrication des boissons recourt de façon importante aux contrats à durée déterminée (CDD) courts dans ses embauches (cf. définitions). Dans les établissements de 10 salariés et plus, 70 % des sorties d'emplois

sont des fins de CDD dont plus de la moitié d'une durée inférieure à un mois. Les ruptures conventionnelles sont deux fois plus importantes que dans l'ensemble des IAA. Au contraire, les fins de période d'essai sont beaucoup moins importantes. La part des départs en retraite est la plus élevée des IAA, proche de celle de l'ensemble de l'industrie.

Le taux de recours à l'intérim est plus faible que la moyenne mais les durées des missions sont bien plus importantes. Les effectifs intérimaires ont fortement baissé entre 2007 et 2008 avant de se stabiliser alors que les effectifs de main d'œuvre permanent n'ont chuté que plus tard. Après 2013, l'emploi intérimaire du secteur s'est redressé pour revenir à son niveau initial en 2017. Cette hausse ne s'est pas accompagnée de celle de l'emploi permanent.

Évolution de l'emploi salarié entre 2007 et 2017



Source : Acooss - Urssaf